Formation des enseignants et des cadres

Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF



Stève Blaesi président de la COFORDIF

MANDAT

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que « commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF », sous la dénomination « Commission FORDIF ». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF. La commission est composée de représentant.es des conférences de la CIIP, à savoir : la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLPO), la conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS), des représentant.es des associations professionnelles, des directeurs, directrices, des enseignant.es et d'un e invité e permanent.e, délégué e du comité de direction du Consortium FORDIF.

État des lieux des formations et validation du rapport d'activité de la FORDIF

Chaque année, la COFORDIF valide le rapport d'activité de la FORDIF et tient à jour les effectifs de la formation.

CAS en administration et gestion d'institutions de formation

Les 60 participant.es de la volée CAS 2021-2022 sont arrivé.es au terme de leur formation fin 2021 et ont rendu leurs mémoires. La remise des titres aura lieu en janvier 2023.

La volée CAS 2022-2023 avec 59 participant.es est à son 2^e semestre de formation.

DAS en gestion et direction d'institutions de formation

Un nouveau concept de DAS par cumul de crédits a été mis en œuvre à partir de 2020.

Ce DAS est composé de 15 crédits ECTS (5 modules de formation à 3 crédits ECTS, ou 4 modules de formation à 3 crédits ECTS et un travail d'approfondissement à 3 crédits ECTS). Ces éléments viennent s'ajouter au CAS en administration et gestion d'institutions de formation (15 crédits ECTS).

Les participant.es ont une période de 5 ans pour obtenir 15 crédits ECTS et déposer un dossier de validation menant à l'obtention du DAS.

Un calendrier de modules a été préparé. Il s'agit d'une sorte de plan de formation qui s'étend sur 3 ans avec 3 modules proposés par année (un par trimestre). Ce système permet aux candidat.es de préparer thématiquement leurs parcours.

Sur l'année civile 2022, un module sur « L'établissement d'un concept global de durabilité pour son établissement » a été proposé. Il a été suivi par 21 participant.es dont 18 l'ont certifié pour obtenir les ECTS à faire valider dans un DAS et 3 personnes l'ont suivi à titre de formation continue.

Un module « Capital humain et développement organisationnels » a été donné avec 15 participant.es (6 personnes l'ont certifié).

Formation des enseignants et des cadres

Un module « Piloter un établissement à l'ère du numérique » s'est ouvert en septembre 2022 avec 17 participant.es.

Les premiers titres DAS selon cette nouvelle formule seront délivrés en janvier 2023.

Demande d'adaptation du programme CAS de la FORDIF

Émanant d'une demande de Mme la Conseillère d'État du canton de Vaud, Mme Cesla Amarelle puis repris par l'AP-CIIP, des adaptations du programme CAS ont été souhaitées sur les thématiques suivantes :

- Gestion de conflit entre adultes ;
- Gestion des carrières notamment par rapport à l'aspect du genre ;
- Gestion de crise.

La COFORDIF a travaillé sur les possibilités dans le système actuel de prendre en compte ces points et a transmis sa position à la CLFE qui de son côté en a informé l'AP-CIIP. L'organe destinataire a souhaité approfondir la discussion et un entretien regroupant les différents acteurs et actrices a eu lieu en mars 2022. L'AP-CIIP s'est montrée satisfaite de la présentation faite, de l'intégration de ces sujets dans les parcours CAS et DAS ainsi que du travail effectué par la FORDIF et la COFORDIF dans la formation des cadres.

Données factuelles

La commission s'est réunie à deux reprises le 8 mars et le 15 novembre 2022.

Présidence : Stève Blaesi, nommé à la présidence pour la période 2020-2023 (CLEO).

Collaboratrice scientifique: Eva Leuenberger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations: Gabrielle Stiassny remplace Philippe Willi (CSPS).

Le consortium FORDIF est présidé en 2022 par Olivier Glassey de l'IDEAP/UNIL.